

Allocution d'Arief Hidayat

*Président de la Cour constitutionnelle d'Indonésie
Président de l'Association des cours constitutionnelles asiatiques (AACC)*

Je m'adresse au président de la Cour constitutionnelle de Moldavie, Monsieur Alexander Tanase.
Je m'adresse au président de l'ACCPUF, Monsieur Gilbert Kolly,
et au secrétaire général de la conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, Monsieur Schnutz Dürr.
Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous en tant que juge en chef de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie. Je suis aussi le président de l'Association des cours constitutionnelles d'Asie et des institutions équivalentes. Je participe à la huitième conférence des chefs d'institution de l'ACCPUF en Moldavie. J'aimerais féliciter et remercier la Cour constitutionnelle de la République de Moldova pour son engagement et tout son travail visant à créer une atmosphère positive et chaleureuse pour cette conférence.

J'aimerais également en profiter pour saluer au nom des responsables des institutions de l'AACC, le président de la République de Moldova, Monsieur Nicolae Timofti, et vos collègues. Ces salutations sont destinées au président de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova, du président du PUF asiatique et à nos membres de l'ACCPUF. J'espère que cette conférence connaîtra un franc succès et que notre participation sera bénéfique.

Résultats du congrès de l'AACC

Mandat à la présidence

J'aimerais souligner les relations positives entre nos associations de cours constitutionnelles. J'aimerais d'ailleurs vous faire part de certains des derniers développements au sein de l'AACC. Le 11 et le 12 août, le troisième congrès de l'AACC a été organisé à Bali, en Indonésie. Je vais vous résumer les résultats du congrès. Tout d'abord, la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie a reçu un mandat pour continuer en tant que présidente de l'AACC pendant une année supplémentaire. Un nouveau président sera ensuite choisi. La Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie a effectué le mandat et est encore prête à assurer sa fonction de présidente.

Signature de la déclaration de Bali

Par ailleurs, les membres de l'Association ont signé la déclaration de Bali. Cela réaffirme leur engagement vis-à-vis de l'importance de mener des actions concrètes dans leurs juridictions respectives. L'objectif est de renforcer la protection et la promotion du droit constitutionnel des citoyens. Le troisième résultat du congrès a concerné la décision de défendre le rôle du secrétariat dans le cadre du soutien du programme et des activités de l'AACC. L'objectif reste de mettre en place un secrétariat commun permanent situé à Jakarta et à Séoul.

Rôle du secrétariat

La Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie disposera d'une division dédiée à la stratégie. La Cour constitutionnelle de la République de Corée disposera d'une division dédiée à la recherche et au développement. La Cour constitutionnelle de Turquie deviendra le centre pour l'échange et le renforcement des ressources humaines. Le congrès fait office de plateforme idéale pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion et protection des droits constitutionnels des citoyens.

Autres thèmes abordés

Nous avons abordé trois thèmes différents, comme le mécanisme utilisé par les différents pays pour promouvoir et protéger les droits constitutionnels des citoyens. Le rôle de la cour constitutionnelle et des institutions est équivalente dans les différents pays. Nous avons également parlé de la direction future de ces pays, du renforcement de la promotion et de la protection des droits constitutionnels des citoyens.

Coopération parmi les institutions

Nécessité de coopérer

La communication nationale favorise les échanges positifs entre les nations. La coopération entre les institutions fédérales est essentielle. La simulation ne suffit plus au sein des institutions intergouvernementales qui leur sont exclusives. La coopération parmi les institutions judiciaires est devenue nécessaire. Pour moi, la coopération et les synergies entre les institutions judiciaires répondent à nos perceptions des besoins en matière de sécurisation constitutionnelle.

Coopération en Asie

En Asie, la coopération entre les institutions judiciaires a été mise en place entre les 16 cours constitutionnelles et institutions depuis la création de l'AACC en 2010. La palette des activités de l'AACC a été et continue à être régulière. L'objectif reste de renforcer l'efficacité respective des institutions membres en matière de suprématie constitutionnelle. Cela permet d'instaurer la démocratie, la protection des droits de l'homme et les droits constitutionnels des citoyens.

Coopération entre les nations

Lors du récent congrès de l'AACC, nous avons accepté d'élargir la portée de cette coopération. Nous avons accepté d'envisager d'autres manières de renforcer la coopération avec d'autres associations de cours constitutionnelles. Prenons l'exemple de la CJCA basée en Algérie. La décision fut en partie renforcée par le fait que les nations d'Asie et d'Afrique ont longtemps été unies par un sens de la collaboration. Une conférence Afrique-Asie avait été organisée à Banda, en Indonésie, il y a plus de 16 ans.

Manières de renforcer la coopération avec l'AACC

Créer des synergies

J'espère que nous parviendrons à créer ce même esprit de coopération entre les institutions en Asie et en Afrique. Par ailleurs, en tant que président de l'AACC, j'espère aussi que l'AACC et l'ACCPUF sauront créer des synergies et définir une orientation claire à notre coopération. L'objectif est de renforcer et d'optimiser le travail ainsi que le rôle de nos associations. Je constate qu'il existe de nombreuses opportunités pour l'AACC et l'ACCPUF. Pourquoi ne pas planifier par exemple un

rendez-vous pour que les institutions judiciaires échangent régulièrement leur expérience et leur expertise. Nous pourrions améliorer, par le biais de ces activités, la compréhension des événements qu'ont vos juges.

Échange de connaissances

Par ailleurs, des échanges réguliers pourraient peut-être être organisés sur les décisions entre les associations. Ce serait avantageux pour les parties de connaître et comprendre comment chaque entité améliore sa perspicacité dans ses décisions. Cela pourrait également faire office de source d'inspiration et de cadre de référence lorsque des décisions sont prises sur des cas similaires. Le dernier point officiel est que nous programmons aussi des plans d'amélioration et de réforme.

Améliorer l'expertise des employés

Nous pouvons proposer des réunions à vos employés afin qu'ils apprennent les uns des autres, partagent des informations et mènent des échanges. Le projet a pour objectif de mieux connaître et comprendre vos employés. Nous pouvons espérer davantage de leur part par rapport à leur mission de soutien auprès de nos institutions respectives. Je sais que l'on pourra continuer à profiter d'avantage de votre engagement répété à renforcer la coopération et développer les synergies entre l'AACC et l'ACCPUF. Avant de terminer, je tiens à vous dire que je souhaite vraiment que cette conférence se déroulera parfaitement, sans encombre.